

par des roues hydrauliques, au milieu d'une plaine, et sur les bords d'un canal navigable, en communication presque gratuite avec le Rhône et la Saône, et de plus avec le chemin de fer par la Gare de Perrache, n'employant enfin de charettes pour aucun de leurs transports, seraient dans les conditions d'économie industrielle les plus favorables du monde ; ce sont celles, du reste, où l'on ne manque jamais de se placer en Hollande et en Angleterre.

L'idée de créer des établissements de haute industrie, dont les bâtiments seuls coûteraient des centaines de mille francs de construction sur les escarpements par lesquels se termine le plateau de la Bresse, en donnant pour moteur à ces établissements un cours d'eau qu'une simple délibération d'un conseil municipal pourrait, après un bail de 10 ans, faire couler ailleurs, cette idée, nous le croyons, ne fera pas fortune auprès des industriels et des ingénieurs.

M. Barillon compte, il est vrai, sur la location d'une partie des chutes d'eau à des fabriques de soieries travaillant par tissage mécanique. N'étant pas initié à cette industrie, nous avons pris des renseignements à ce sujet, et voici ce qui nous a été dit.

Quand le problème du tissage mécanique appliqué à la soie cuite aura été complètement résolu, ce mode de fabrication, que nos concurrents pratiqueront aussitôt et aussi bien que nous en Angleterre, et surtout en Suisse, devra fuir les grands centres de population, où la main d'œuvre est toujours chère ; il imitera nécessairement l'industrie du moulinage de la soie, établie dans les Cévennes, dans le Vivarais, dans le Dauphiné etc., en des lieux où la journée d'une fille est payée 50 à 60 centimes, tandis qu'à Lyon elle n'est jamais au-dessous de 1 f. 25, et qu'elle est au-dessus quand la fabrique a quelque activité. En calculant 60 centimes de différence, et prenant pour base un simple établissement de 100 ouvrières pour lequel une force de 10 chevaux n'est pas nécessaire, on trouve que celui qui serait